

L'ACCILOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l'indaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{ms}.
Réclames, 30 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

AVIS.

Nous prévenons nos lecteurs dont l'abonnement semestriel expire le 1^{er} avril prochain que le journal continuera à leur être servi le dimanche suivant.

Ceux d'entr'eux qui désireraient résilier leur abonnement sont priés de nous renvoyer le numéro; une quittance de **fr. 1,30** sera adressée aux autres.

SOUVENIRS.

**I.
LE BOURGOGNE.**

A quoi tiennent les usages?
Comment se fait-il que telle coutume naisse et que telle autre disparaisse?

Un quart de siècle suffit pour modifier le caractère moral comme l'aspect physique d'une petite ville comme Nivelles.

Pendant ces vingt-cinq dernières années, aucun bouleversement, politique ou autre, n'est venu troubler notre paisible existence; les traditions locales ont pu se maintenir et se transmettre sans obstacle; rien, en apparence, n'est venu empêcher le fils de vivre comme vivait le père: et cependant, la génération nivelloise qui grandit en ce moment partagera-t-elle les goûts de celle qui vieillit, de celle même qui mûrit?

Assurément non.
Pourquoi?
Mon Dieu! pour trente-six raisons: le temps marche, d'abord, et chacun est et reste de son temps; les besoins varient; la lutte pour l'existence devient plus absorbante et plus âpre; le courant n'est plus le même.

Certaines coutumes ont fait comme nos remparts, elles ont disparu, et pour les mêmes motifs, c'est-à-dire parce qu'elles étaient surannées et que le temps a jugé inutile de les traîner à sa suite.

Il en est de bonnes et d'agréables, qui ont cessé d'exister sans que l'on sache au juste ni quand, ni pourquoi, ni comment.

D'autres enfin s'en sont doucement allées avec les derniers survivants de la génération dont elles avaient fait les délices.

Ainsi, pour ne citer aujourd'hui qu'un exemple, on a cessé depuis longtemps de boire du bourgogne dans les cafés.

Et, cependant il y a vingt cinq ans, il existait à Nivelles plusieurs *estaminets au vin*, comme on disait alors; quelques personnes — peu nombreuses, il est vrai — s'y réunissaient journellement; le dimanche, beaucoup de bourgeois s'y rendaient et se payaient le luxe d'une bouteille de bourgogne.

Hâtons-nous d'ajouter que l'on buvait alors de l'excellent vin à raison de deux francs ou de deux francs cinquante le bouchon. Depuis, le prix du vin s'est singulièrement élevé; les vignobles ont souffert des attaques du phylloxera; on s'est mis à falsifier le vin. Et puis, aux années prospères, pendant lesquelles on a bu énormément, ont succédé les années critiques: les budgets des familles ont diminué et l'on s'est vu obligé d'en rayer les articles de luxe; de combien de budgets le vin n'a-t-il pas ainsi disparu?

Les grands buveurs de bourgogne sont morts et n'ont pas laissé — nous ne nous en

plaignons point — de successeurs dignes d'eux. Nous avons connu de ces intrépides pour qui deux bouteilles de bourgogne étaient l'ordinaire quotidien.

Le propriétaire d'une de ces maisons au vin dont nous parlions tout à l'heure avait son verre à chaque table de buveurs; il trinquait à droite, il trinquait à gauche et c'est peut-être à ce régime fortifiant qu'il a dû de mourir nonagénaire.

N'est-ce pas à lui que l'on a pour la première fois appliqué cette expression: *Bière à quat' tournants?*

Le Wallon a toujours aimé le vin; il l'aime encore et dans bien des cabinets perdus au milieu de jardins isolés, bon nombre de Nivellois font de discrètes parties de bourgogne, soit que la provision se trouve enfouie dans la terre, soit que chaque buveur apporte sa bouteille dissimulée sous son pardessus.

Mais c'est là le fait de bourgeois aisés et il n'en est pas moins vrai que les Nivellois de condition modeste ont cessé de boire du bourgogne et qu'ainsi l'une de nos vieilles coutumes est morte.

II.

LE JEU DE BALLE.

La place Saint-Paul, témoin pendant si longtemps de luttes prolongées et captivantes, reste aujourd'hui morne et déserte; les longues lignes de pavés blancs traçant les limites invariables, sont là pour nous rappeler l'animation des anciens jours et le jeu de balle, l'ancien, n'est plus qu'un souvenir.

Elles furent cependant bien suivies ces luttes dont l'issue tenait en éveil un nombreux public pendant de longs mois. Il me semble encore voir ces rangs serrés de spectateurs se pressant contre les clôtures en cordes, et cette tente à la toile multicolore qui se dressait vis-à-vis des cloîtres et servait d'abri à la Commission; il me semble encore entendre les applaudissements nombreux et nourris qui à chaque instant acclamaient les lutteurs.

Tout cela paraît déjà bien loin dans le passé; chacun regrette ces luttes pacifiques et se demande si on les reverra jamais.

La société du jeu de balle, après de longues années de splendeur, s'est éteinte tout doucement; de ses membres plusieurs sont morts; d'autres ont quitté notre ville et ceux qui sont restés, jeunes et nombreux encore, n'ont fait aucun effort sérieux pour la réveiller. Elle est morte le jour où l'on a fait du jeu de balle une affaire au lieu d'un plaisir, le jour où les anciennes parties, formées d'habitants de mêmes communes, ont disparu pour faire place à des associations de joueurs éprouvés, se liguant entre eux, quoiqu'appartenant à des parties rivales. Partout on n'a plus considéré que la valeur vénale des prix; on s'est fait une profession du jeu de balle et les concours qui auparavant se prolongeaient pendant une saison entière, ont été remplacés par des luttes qui durent un ou deux jours et dans lesquelles on est toujours certain de rencontrer les mêmes parties: Morlanwelz, Gilly, Quaregnon, Bruxelles, etc.

Cette transformation, qui date de quelques années, a peut-être rendu les luttes plus vives, mais il me semble qu'elle a fait perdre au jeu de balle une grande partie de son attrait; elle a écarté beaucoup d'amateurs qui faisaient de

ce jeu leur principal amusement; enfin, elle a rendu impossible l'organisation des concours, là où ne se trouve pas formée une partie capable de lutter contre celles que nous avons citées, ou bien là où ne se trouve pas une société assez prospère pour attirer celles-ci par l'appât de prix d'une valeur digne de leur adresse.

Voilà comment Nivelles a été privée de son jeu de balle; elle a « des courses de chevaux, des expositions, de brillants feux d'artifice », mais rien ne pourra remplacer pour une grande partie du public ce beau jeu où l'on se plaisait à voir se mêler tous les rangs de la société, où l'artisan luttait à côté du professeur et de l'avocat, où tous, confondus sous l'uniforme clair et léger, n'avaient d'autre supériorité que celles de l'adresse et de la subtilité.

Chacun a encore présentes à l'esprit les luttes de 1866 et de 1873.

Cette dernière surtout fut vraiment remarquable et par la valeur des prix offerts aux vainqueurs et par le nombre de parties engagées.

Lorsque la Société du jeu de balle adressa une demande de subsides à l'administration communale pour l'organisation d'un concours, celle-ci accorda treize cents francs à la condition que le nombre de parties engagées serait au moins de vingt. Telle était alors la vogue dont jouissait le jeu de balle, que ce nombre fut plus que doublé et que quarante trois parties se disputèrent le prix; dans ce nombre six parties de Nivelles s'étaient présentées: J. Bridoux — V. Duchateau — A. Daue — Fosseprez (Ecole normale) — L. Dept — Collège communal.

La lutte dura tout l'été, mais ce fut l'une des dernières.

Devons-nous désespérer de les voir revenir? Pourquoi les anciens ne se réveilleraient-ils pas et n'appelleraient-ils pas à eux l'élément jeune qui apporterait un sang nouveau à la société reconstituée? Nous avons cité les noms des chefs des anciennes parties de notre ville; ne seraient-ils pas heureux de voir se renouveler des luttes semblables à celles qui les passionnaient alors? Il serait facile de reconstruire de nouvelles parties capables de lutter avec avantage contre les sociétés qui sont demeurées ce qu'elles étaient autrefois, et en écartant les quelques parties invincibles mais hétérogènes du pays, il est encore possible d'organiser des concours comme ceux dont nous avons été témoins. CLIPOTIA.

Acquisition des sources de Clarisse.

Dans la dernière séance du Conseil communal, il a été distribué une brochure très intéressante que nous avons lue cette semaine; elle sera, sans doute, envoyée à tous les électeurs communaux de Nivelles; nous croyons cependant devoir en donner aujourd'hui un résumé succinct.

Cette brochure renferme un rapport présenté par M. le Bourgmestre, au nom du Collège échevinal, un autre rapport de la Commission médicale locale, des extraits du registre de 1705, concernant les fontaines de la ville, et enfin un plan de captation des sources de Clarisse, dressé par M. A. Barbier, géomètre.

Le rapport de M. le Bourgmestre expose les

négociations entamées avec M. Broquet pour l'acquisition des sources, et la convention intervenue entre celui-ci et la ville.

Ces sources nombreuses avaient été captées par M. Bomal, il y a 42 ans, et avaient été amenées à un puisard par des aqueducs maçonnés. Ceux-ci avaient été obstrués à la longue par le sable et par les racines de peupliers; dégagés de ces obstacles, les puisards et conduites fonctionnèrent comme auparavant et le débit des sources fut presque triplé. On construisit une chambre en maçonnerie où toutes les eaux viennent aujourd'hui converger, pour être ensuite dirigées vers le réservoir central du faubourg de Namur, par une conduite en fonte de 17 centimètres de diamètres. Cette conduite, placée à côté de l'ancienne, revient, terrassement et placement compris, à fr. 7,80 le mètre courant.

Aux termes de la convention, la ville, moyennant frs 14,000, devient propriétaire de toutes les sources situées à l'extrémité de la prairie de M. Broquet; ces sources doivent fournir un débit journalier de 1,200 m. c.; au cas où ce minimum ne serait pas atteint dans les périodes de sécheresse, la ville a le droit de le compléter par une prise d'eau supplémentaire faite à une autre source très-abondante et située dans la même prairie.

De cette façon, nous aurons, dès aujourd'hui, à notre disposition plus de deux mille mètres cubes d'eau par jour et nous ne serons plus exposés aux graves inconvénients qu'on signalait avant l'exécution de ces importants travaux.

Moyennant une dépense qui n'atteindra pas frs 25,000, Nivelles est pour toujours à l'abri de la pénurie d'eau potable. C.

Actes officiels.

Par arrêté royal du 15 mars 1889, M. Fiévet (E.), membre sortant, a été nommé vice-président de la commission administrative de la prison de Nivelles.

Boîte du Journal.

A l'Abonné Verwiétois. — Merci bien. Nous vous écrirons l'un de ces jours.

A DROITE ET A GAUCHE.

L'administration communale de Nivelles a l'honneur de rappeler que les plans du nouvel abattoir sont déposés à l'hôtel-de-ville, bureau du Secrétariat, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu le 25 mars, à 3 heures de relevée, salle des mariages.

IN CAROTTIER CAROTTÉ.

(SUITE ET FIN).

Au nûr quand Châles est rintré d' l'atêlier, qué c'astout l'jeudi avant l' premi dimanche dé l'fiesse, es' feume li dit dainsi:

— I n' vo faudra pu léi trainer vos mouchwèrs dé poche ni vos borgerons au guerni savez Châles, pac' qué les rats les arrinrent râte arrindgis.

— Des rats! Est ce qu'il a des rats au guerni?

— Woye, assurez! Djé m'din ai aperçu aujourd'hui; no stons prop' avé ça d' dins no maiso!

L' lendemain ça co toudi sté l' question des rats; Châles a descolpé des tiesses d'allumettes pou mette au guerni dins des boquets d' viandes; il a monté in chiffé quatre tout près du trau pa iusqu' povinment véni, pinsant bi qué l' lend'main au matin i dallou dé trouver au moins 'n' demi douzaine spotchi plats comme en' figue, fourc' qué l' caïau qu'il avou mi d'sus l' planche astou p'sant; vo conperdez comme mi pou qué ç' qu' i n'da jamais poun' atrapé.

Vlà l'dimanche dé l'fiesse arrivé: à dij heures Châles met s' casaque des grands djous:

— Tenez v'là deux francs, comme c'est l'fiesse distelle es' feume.

Le rapport concernant l'acquisition des eaux de Clarisse donne la nomenclature des fontaines publiques et leur emplacement.

Nous avons vainement cherché celle de la rue des Bouchers, mais nous en avons trouvé une, rue des Conceptionnistes.

Nous n'avons pas connaissance que les deux rues aient été réunies sous un même nom.

Un oubli. M. Loiseau Denuit nous prie de faire remarquer qu'au souper du *Lucullus-Club*, un membre a fait une magnifique conférence sur l'avantage des serres.

Etes-vous satisfait, Arthur?

Mardi dernier, jour de S-Joseph, c'était chômage général dans les ateliers de menuiserie. Cette année, les menuisiers faisant partie de nos sociétés de musique se sont réunis et ont accompagné leurs camarades dans les nombreuses stations qu'ils ont faites. Bien tard dans la soirée, on entendait encore le « pied levé » qui est devenu le pas redoublé à la mode.

Un correspondant qui signe G E G A M D, nous raconte l'histoire suivante:

Il existe quelque part, dans un coin de Nivelles, deux époux, cabaretiers de leur état. La fortune les avait sevrés de ses largesses.... le jour du carnaval. Triste infortune pour des amis de la rigolade! —

Après maintes délibérations, il fut bel et bien constaté qu'il était impossible d'aller prendre quelque amusement ensemble; et le mari, bon prince, dit à Fifine: « Ascolutez, m' fie, djé n'ai nu liards; si vos » pavez vos in r'tirer, djé vos permets d'aller toute » seulle; mais attintion, bi-n-intindu, eyé fuchi » sâche! »

La femme partie, le pauvre esseulé, perplexe, se gratta le front, puis commença de longues recherches: mais il ne put retrouver qu'un gros sou solitaire perdu dans son comptoir. Et vite, il courut chez son camarade, le cabaretier voisin....

Il lui confia son cas; mais, nouvelle déception: le voisin, pour tout bien, ne logeait dans sa caisse..... que le diable. Et plein de compassion, le mari de Fifine, la larme à l'œil, dit avec un geste royal:

— Deux gouttes!

Les consommations absorbées et payées, il retourna chez lui.

Il y était à peine de quelques minutes que le voisin survient, tire gravement du fond de son gilet la pièce de deux sous et commande la goutte à son tour.

Quand Fifine revint, encore tout essouffée, la pièce avait tant voyagé d'un cabaret à l'autre, que les deux camarades, la face enluminée et le nez rubicond, avaient bu plus qu'ils ne pouvaient porter.

Il va sans dire que le café, brassé aussitôt par la commère, fut bien accueilli par nos deux pochards économes.

— Waiti, djé n'ai ni dandgi d' tant d' liards qué ça, pou saquant p'tit verres qué d' bwèrai in ratindant l' procession!

— Perdél zé toudi, dist-elle Cathérine qui riou in ielle même in sondjeant qu'i sarou branmint trompé si i s' fiou su s' réserve.

— Djé vo dit qu' non, d'jai assez avé in franc; i n' faut ni daller dainsi despenser ses liards mau l'voux, i véra in temps qu'no d'arons dandgi.

— Djé n' vo reconnais pu du tout, bi, les autes coups vo n' d'avez jamais assez.

— C'est ainsi pourtant, éié à ç' t'heure djé m'in r'va rimpli m' satch' au toubac au guerni.

Ç' n'astout ni tout à fait pou s' toubac qu' i d'allou au guerni, mais quand il a pinsé d' d'aller mette es' main d'sus les liards, il avou longtims qui stinrent à place.

Il a cachi et racachi cwéiant qui n' sé rappelou pu bi dins qué souffrente qu'il z'avou mis, mais ç'astou inutile. A l' fin, pou n' ni qu' ça chenne drôle à Cathérine qui s' doutou bi pourtant in bas pouqué ç' qui d'meurou si longtims qu' ça au guerni, il est desquindu in s' proposant bi dé v'ni continuer à cachi après l' rintrée dé l' procession.

El franc qu' Cathérine li-z'avou d'né a sté râte voie. D'justemint c' d'jou là, Châles avou pu swé qu' s'il

Depuis que la ville est alimentée par les nouvelles sources de Clarisse, on a eu l'heureuse idée de remettre en activité « la grande fontaine » qui se trouve en haut de la Grand'Place.

On parle depuis de la reconstitution de la société des *chercheurs d'hommes* dont les membres rôdaient chaque soir sur la Grand'Place pour précipiter dans le bac de la fontaine quelque bourgeois attardé. C'est dans cette fontaine qu'un honorable perruquier faillit périr un jour que ces mauvais farceurs l'y avaient précipité.

Quelques amis se trouvaient réunis, l'une de ces dernières nuits, dans une maison de notre ville.

Il était deux heures du matin et l'on venait de prendre le café.

L'un des jeunes gens paraissait fatigué et fermait même de temps en temps les yeux.

Indigné, quelqu'un s'écria:

« Tu dors, Hector, tu dors, et l' rhum est dans les verres! »

On dit que cette apostrophe éveilla complètement Hector.

Avis d'adjudication.

3 Mars 1889. — A midi, à la Bourse; Travaux et fournitures pour l'entretien des lignes du groupe de Bruxelles-Midi en 1889.

24^e lot. — Fourniture de couleurs, huiles, vernis, etc., à Nivelles-Nord. Estimation: fr. 1.778-50. Délai d'exécution: 30 jours. Cautionnement préalable: fr. 90.

25^e lot. — Fourniture des matériaux de construction à Manage-Luttre et Nivelles-Nord. Estimation: fr. 2.838. Délai d'exécution: 45 jours. Cautionnement préalable: fr. 140.

Cette adjudication comprend divers autres lots de travaux à exécuter sur les lignes de Manage-Wavre et de Braine l'Alleud à Luttre.

Renseignements chez M. Basse, chef de section, rue des canonnières, à Nivelles.

Éphémérides nivelloises.

17 Mars 1863. — Bénédiction des nouvelles cloches de l'église Ste Gertrude.

18 Mars 1847. — Fondation d'une société de tempérance à Nivelles.

19 Mars 1887. — Le *Club Universitaire* et la *Gayotte* vont recevoir solennellement à la gare de l'Est, MM. Toussaint, Gheude et Plisnier qui venaient de subir un examen.

Un verre de faro est offert aux lauréats au local de la société.

20 Mars 1606. — Une grande tempête cause de graves dégâts à la collégiale. Le chapitre demande à l'archiduc Albert, deux cent soixante chênes pour effectuer la réparation de l'édifice.

avou ieu mindgi l' cresse du coq; il est radmint racouren à s' maiso éié i' s'a r'mi à tout r'tourner au guerni.

Cathérine qui stou dins l' tchampe dé d'sous in train d' fer s' nieunée, est montée au guerni in intindant tout s' ramatche là au d'-z-eus dé s' tiessse.

— Qu'est-ce qu'on dirou bi qu' vo cachi là? dist-elle à s' n'homme qui stou là avé les manches dé s' tchémise r'troussées d'jusqu'à pa d'-z-eur ses cousses.

— Djé n' cache ni toudi après vous, çu qu'il a d' seur.

— Disemme-mé toudi qué, d'je cach'rai avé vous.

— Allez vo pourmèner.

— Woye! Eh bi, i' faut cwèrre qué vos vos avez r'lévé l' cul d'vant aujourd'hui; vo m' faites en' mine comme in tchat qu'a sté à l' cuvelle au buré. Qu'est-c' qu'on dirou bi qu'on vos a fait pou qu' vo seuchisse d'in humeur paréie?

— Pusqu'i' faut vo l' dire, v'là c' qu'il a: d'javou ci muchi saquants liards qué d'javou spàrgni pou mi bwèrre en' pinte dé pu à l' fiesse, éié v'là qu'à c'te heure djé n' sus pu foutu d' mette em' main d'sus.

— D'avout-i branmint? dist-elle es' feumme in f'sant toudi in gros chénance dé ri.

— Non, da, saquants gros sous.

I n'arou jamais useu li dire qu'il avout muchi

1887. — Cavalcade au profit des parents des victimes de la catastrophe de Quaregnon.

21 Mars 1851. — Le conseil communal de Nivelles approuve le plan présenté par le comité de salubrité publique transformant le local des arbalétriers en école gardienne Louise-Marie.

La construction de la nouvelle école ne fut décidée qu'en 1875.

22 Mars 1859. — Léopold II, à cette époque duc de Brabant, accepta la présidence d'honneur de la Société des carabiniers.

Le Club Universitaire n'a pas vu ses démarches couronnées du même succès lorsqu'il offrit, quelque temps après sa formation, la présidence d'honneur au prince Baudouin.

23 Mars 1866. — Mort à Paris d'un enfant de Nivelles, M. Henri-Joseph Plon, pensionné de la Banque de France dont il fut pendant trente ans l'imprimeur.

Il était le fils de M. Emmanuel Plon qui introduisit en 1774 l'imprimerie à Nivelles, où ses successeurs ont été pendant longtemps les uniques continuateurs de cet art important. Il était également l'oncle de l'imprimeur de Napoléon III, M. Henri Plon, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire du plus considérable établissement typographique de Paris.

Nécrologie.

Dimanche dernier, est mort à Nivelles un jeune homme dont la carrière, brisée par une maladie qui ne pardonne pas, promettait d'être brillante.

M. **AUGUSTE BECQUET**, né à Nivelles le 9 novembre 1867 — il n'avait donc pas vingt-deux ans — fit ses études au collège communal de notre ville où il remporta chaque année les plus belles distinctions.

En 1884, il obtenait au concours général de l'enseignement moyen le premier prix en version grecque.

En 1886, il remportait le 3^e accessit en langue latine, la 2^e mention honorable en Histoire et géographie et la 1^{re} mention unique en langue flamande.

Entré à l'Université de Bruxelles, il passait, la même année, avec grande distinction, les deux épreuves de candidature en science naturelles.

La lame a usé le fourreau et ce jeune homme d'une intelligence rare, d'un caractère doux et simple, disparaît au moment où il allait recueillir le fruit de toute une jeunesse de labeur.

L'Acclot, que cette mort prématurée émeut douloureusement, présente à la famille d'Auguste Becquet ses compliments de condoléances les plus sympathiques.

La jeunesse universitaire a fait au pauvre garçon de touchantes funérailles.

Les discours suivants ont été prononcés :

A la levée du corps, M. Louis Gheude s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» Appelé à adresser, au nom des étudiants nivellois, le der-

vingt francs. Eie i s' sont co r'mi à cachi tous les deux mais Cath'rine avou toudis sogne dé s' muchi dins les coins pou qu' l' aute né l' vvvéie ni rire.

— Djé m'trou bi m' tiesse à couper, dist-elle à l' fin l' feumme, qué c'est co ces foutus rats là qui l's aront impourtés.

— Bah oui, les rats !

— Woye, woye, les rats; vos av' mis vos liards dins du papi, hasard, ça leu-z-ara conv'nu pou fer leu nid. Ça impourt' tou, da, ces biesses là.

— Vo pouri bi avwèr raison. Qui s' d' aute qui les arou v'nu quer. Djé les avou ci mis à l' twésième soufrente éié les rosses les aront impourtés t' au long du tchnau.

— Vo v'la co appris pou in aute coup; c'est boun' esploi, quand vo s'parign'rai co dé liards, vo n'avez qu'à m' les donner à t'ni.

— Woye, c'est ça, i sarinnet bi gardés, dist-i Châles in colère, mais qu'djé n'tchéte jamais d'sus iun d'ces rats là paç'qu'i pass'ra in mauvais quart d'heure.

Châles n'a seu qu' pus tard, quand s' colère astout despu longtîmps passée, qu'il arout bi fallu in cuvi à l' place d'en' trappe pou prinde el rat qui avou impourté ses liards, mais toudi est-i qué c' dimanche là il a d'vu suci les verras d'l'uche. CLIPOTIA.

nier adieu à celui que nous allons conduire au champ de repos, ce n'est pas sans une vive émotion que je m'acquitte de cette tâche.

» Auguste Becquet n'était pas seulement un condisciple d'une rare valeur, c'était, pour beaucoup d'entre vous, un ami sincère.

» Il est inutile, Messieurs, de vous rappeler ici les succès répétés qui ont couvert de lauriers sa carrière malheureusement si courte. Nous qui avons reçu à ses côtés les leçons de nos maîtres, nous avons pu apprécier la haute intelligence qu'il joignait à la plus énergique persévérance au travail.

» D'un esprit pénétrant, clair et judicieux, il avait su de bonne heure attirer l'admiration et le respect de ses condisciples par ses exemples et ses conseils, et l'attention de ses professeurs par les richesses que son intelligence était dans les moindres de ses travaux.

» Auguste était un modèle de simplicité et de modestie; il était bon, doux, serviable, généreux et indépendant de caractère à la fois.

» Il a su se concilier tous les cœurs, et ceux qui ont pu entrer dans son intimité découvraient en lui de ces beautés intérieures, de ces qualités qui ne se révèlent qu'à l'observation de la vie familière. Il avait pris pour tâche de procurer à ses parents toute la joie qu'il rêvait pour leurs vieux jours; et, reconnaissant des sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour son avenir, il poursuivait son but avec une volonté tenace, une activité admirable. Bien différents de plusieurs jeunes gens de son âge, tout son bonheur était de pouvoir vivre au foyer de la famille, et les heures qu'il arrachait au travail, il les consacrait entières à ses parents.

» Mais, hélas ! dans la lutte inégale entre sa faible constitution et cette ardeur continue, le corps finit par succomber, et la mort inexorable est venue arrêter une vie pleine d'avenir.

» Ah ! lorsqu'on s'éteint, la tâche terminée, après une existence entremêlée de dures épreuves et de douces émotions, les regrets qui nous accompagnent sont sans amertume ! Mais quand, avant l'heure, la mort vient briser la carrière, anéantir de légitimes espérances, il semble que les pleurs versés sur les restes de l'ami qui n'est plus, sont trop justes pour que la raison puisse y mettre un terme.

» Cependant, si quelque adoucissement peut être apporté à la cruelle épreuve que subit la famille éplorée de notre cher Auguste, qu'elle considère combien sont unanimes nos regrets et combien son affliction est profondément partagée par nous tous.

» Et toi, Auguste, la nature a voulu te reprendre, mais nous conserverons au cœur ton souvenir toujours vivace, comme nous conservons celui de cet autre compagnon si cruellement enlevé aussi à ses parents, il y a quelques mois à peine.

» Savant modeste, travailleur énergique, noble et digne ami, adieu !

» Puisse-tu dormir en paix sous les couronnes si méritées dont nous allons couvrir ta tombe !

Au cimetière, M. Delanne s'exprima comme suit :

« Messieurs,

» Il y a trois mois à peine, une cérémonie tout aussi triste que celle qui nous amène aujourd'hui, réunissait à Nivelles une nombreuse délégation de notre grande famille universitaire; nous étions venus rendre les derniers devoirs à notre ami Fernand Rousseau.

» Nous étions loin de nous douter alors que la mort allait à bref délai faucher une autre existence qui nous était également chère. Nous espérons, pour notre ami Becquet, une prompt guérison; mais la terrible maladie qui minait sa santé depuis le mois d'octobre n'a cessé de s'aggraver et bientôt il n'y eut plus d'illusions à se faire: nous nous attendions de jour en jour à la nouvelle fatale.

» La vie à peine commencée de notre camarade Auguste Becquet, n'en fut pas moins féconde en succès de toutes sortes, succès qu'il remporta au prix des plus rudes travaux.

» Au collège déjà, Becquet s'était acquis, par son aptitude au travail, par sa brillante intelligence et par sa bonne camaraderie, l'estime de ses professeurs et l'amitié de ses condisciples.

» Les marques d'amitié dont il était l'objet de la part de ses professeurs eux-mêmes, prouvent combien il était aimé et je ne puis laisser passer sous silence les paroles que Monsieur le Préfet des Etudes lui adressait un jour :

» Je voudrais, disait-il, avoir l'occasion de vous punir. Ces paroles disent assez que Becquet restait insensible à l'amusement et aux plaisirs auxquels se livrent les jeunes gens de son âge et que jamais il ne se permettait la moindre incartade, la plus légère espièglerie. Il aimait la solitude et c'est là que, livré à lui-même, l'esprit toujours tendu, il étudiait les problèmes les plus arides.

» Il ne fallait du reste pas être grand observateur pour reconnaître en lui l'élève travailleur, l'étudiant modèle, le jeune homme courageux qui comprend les sacrifices que font ses parents et qui veut les récompenser en leur rapportant tous les ans un diplôme.

» Ses diplômes, il les conquit toujours avec un très-beau grade académique.

» Entré à l'Université libre de Bruxelles en octobre 1886, il fut proclamé candidat en sciences naturelles avec distinction en juillet de la même année, et l'année suivante il obtenait de nouveau la distinction pour sa première épreuve de candidature en médecine, chirurgie et accouchements; il avait donc passé trois examens en deux ans !

» Ces succès à l'Université vous disent assez que Becquet était un élève d'élite et qu'il possédait l'amour du travail jusqu'à l'abnégation de soi-même.

» Mais de tels tours de force devaient nécessairement avoir des conséquences fâcheuses; aussi, la santé de notre ami, qui n'avait jamais été robuste, fut-elle gravement compromise dès le mois d'octobre nil huit cent quatre-vingt huit. Becquet travaillait malgré tout; il se sentait gravement atteint, il travaillait toujours.

» Courageux ami, ta vie n'a été qu'une lutte continue: c'est dans cette lutte que tu as succombé; nous admirons le courage que tu as montré en voulant vaincre tous les obstacles.

» Tu es mort au moins avec la satisfaction du devoir accompli et tu emportes avec toi l'estime et l'admiration de tous ceux qui t'ont connu ainsi que l'amitié sincère de tous tes compagnons d'étude.

» Auguste, au nom des étudiants en médecine de l'Université de Bruxelles, je te dis un éternel adieu. »

Problème.

Seurasou-Frick, un garçon ingénieur, propose aux lecteurs de l'Acclot le problème suivant :

« Trouver le point de la place Saint-Paul d'où un observateur ne pourrait apercevoir la flamme d'aucun des réverbères qui entourent cette place. Le nombre des réverbères est de 7. »

Voilà un but de promenade pour nos lecteurs, et pour nos lectrices une occasion de sortir le soir. Seurasou-Frick, vous serez certainement béni des jeunes nivelloises. Que de rendez-vous allez-vous favoriser ?

SOLUTION DE L'ANAGRAMME DIPLOMATIQUE :

Avec mon chef, je me promène errant.
Sans mon chef, je suis fort odorant.

RODEUR
ODEUR

Ont deviné : Enn' riaute à scalfée; la petite Maria nièce de tante Jeanne; Pour qu'il ne soit plus jaloux d'un baiser; Pour qu'il (bis); Totor et choumague et Tati l'Perriqui; Seurasou Frick et Nened; Tar et Pol; allez à scas zeepraal.

CHARADE.

Du mouton affamé l'un comble les désirs;
De l'amant délaissé l'autre accroît les soupirs;
Dans le tout dissertant, en vain l'auteur raisonne,
Au sommeil malgré lui le lecteur s'abandonne.

État-civil de Nivelles.

Du 16 au 23 Mars.

NAISSANCE. Joseph-Clément-Pierre-Elisée-Gh. Gilson.

DÉCÈS. Marie-Séraphine Leblieq, 43 ans, écolière, décédée rue des Canoniers. — Xavier-Auguste-Gh. Becquet, 24 ans, candidat en médecine, décédé rue du Hautberg. — Guillaume Dambremé, 82 ans, journalier, veuf de Julie Holoffe, décédé boulevard de la Batterie. — Marie-Thérèse Vinclair, 63 ans, boutiquière, veuve de Adrien François, décédée rue de S^{te} Gertrude. — 1 enfant au-dessous de 7 ans.

4 divorces a été prononcé.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 11,75
— Avoine indigène, 13,00 — Escourgeon, 16,00 —
Beurre, le 1/2 kilog, 1,80 — Œufs, les 26, 2,10.

On peut se procurer l'ACLOT, chez Albert CHAPELAIN, « au Grand Belgrade », faubourg de Soignies à Nivelles.

Frédéric WILLAME

Banquier, rue de Bruxelles à NIVELLES,

se charge de tout ordre de bourse sans autre commission que le courtage de 1 fr. par mille et vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8.60.

L'acheteur a droit, dès son premier versement, aux tirages et aux coupons d'intérêts.

VILLE DE BRUXELLES 1886.

14^e tirage du 15 Mars 1889. — Les 47 séries sorties sont : Séries 2889 5202 6726 8320 14717 15767 18521 19592 20054 27546 28375 29055 29408 36930 40100 44136 45299 46582 46901 48813 52765 52818 55742 55937 57059 58415 60136 66342 67057 69064 71929 72195 72968 73905 78600 81201 86032 87229 88454 96802 99303 102261 103221 109982 110404 112556 115366.

Les primes sont échues comme suit : S. 87229 n° 17, fr. 100,000; — s. 2889 n° 16, fr. 2,800; — s. 15767 n° 16, fr. 1,000; — s. 20054 n° 4 5, fr. 800; — s. 18521 n° 6 11, s. 29055 n° 25, s. 29408 n° 16, s. 46901 n° 18 21, s. 52765 n° 7, s. 54742 n° 2, s. 57059 n° 6 7 18, s. 73905 n° 11 23, s. 86032 n° 12, s. 88454 n° 13 22 24, s. 96802 n° 25, s. 103221 n° 24, s. 115366 n° 19, fr. 180.

Les autres numéros compris dans les séries ci-dessus et auxquels ne sont point échues de primes sont remboursables par fr. 110. Remboursement à dater du 2 janvier 1890 : à Bruxelles, à la Société Générale.

Liste des séries sorties aux tirages antérieurs et dans lesquelles il reste des obligations à rembourser : Séries 8759 — 8301 — 9231 — 10730 954 — 11299

588 699 — 12502 — 13316 369 965 — 15356 806 —
 16025 403 805 826 831 — 17684 690 721 797 —
 18002 141 206 404 — 19856 — 20061 — 21714
 895 — 22085 193 687 — 23168 710 973 — 24667
 735 867 — 25111 277 359 386 543 946 — 26141
 568 867 967 — 27301 878 967 — 28171 997 —
 29336 381 491 756 — 30120 867 — 31008 390 970
 — 32416 — 33647 — 34271 368 943 — 35404
 443 — 36626 966 — 37735 868 — 38056 553 922
 953 — 39107 242 832 958 — 40000 324 637 871
 — 41383 495 674 741 757 — 42037 386 646 651
 775 — 43129 254 315 397 959 — 44509 762 990 —
 45253 336 369 994 — 46143 200 508 515 610 823 903
 997 — 47093 143 333 509 617 787 830 945 — 48194 —
 49250 418 — 50077 327 413 510 715 822 — 52134
 913 978 — 53087 412 416 206 488 672 776 — 54105
 181 572 — 55010 582 — 56000 239 273 — 57421
 635 761 — 58066 851 — 59054 151 223 833 —
 60234 275 680 698 — 61285 408 546 850 — 62182
 922 — 63029 — 64447 — 65477 — 67370 427
 449 819 885 — 68199 251 375 423 — 69228 336 449
 470 494 584 731 802 — 70309 757 862 905 — 71265
 676 743 877 975 — 73163 — 74813 — 75280 679
 719 831 922 — 76232 499 — 77389 606 783 —
 78010 443 843 — 79015 184 377 570 585 595 838 —
 80087 478 532 — 81053 299 887 — 82078 538 930
 — 83331 514 564 — 84447 — 85477 — 86857
 — 87290 — 88187 507 — 89601 619 — 90162
 312 517 665 813 828 857 895 — 91660 — 92115 947
 — 93631 — 94200 257 755 762 977 — 95143 212
 — 96075 84 303 364 590 829 — 97207 515 580 853
 882 953 — 98191 613 871 962 — 99263 — 100331
 526 921 — 101427 880 956 — 102749 — 103380
 400 945 — 104068 490 509 664 — 105016 842 —
 106269 — 108045 363 431 — 109577 — 110192
 — 111022 107 583 — 113248 — 114356 414 —
 115596.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

Le dit notaire procédera :

Le Lundi 25 mars 1889, à une heure, en la
demeure de M^{me} V^e Denayer, rue Sainte-Anne à
Nivelles, à une vente publique

D'OBJETS MOBILIERS.

Le même jour, à 4 heures, en l'atelier de
M. Charles Denayer, boulevard des Arbalétriers,
en la dite ville, à une vente de

BOIS SCIÉS.

Le jeudi 28 mars 1889, à une heure, chez
J. Tournay, cabaretier à la Houlette sous Sart-
Dames-Avelines, à la vente

d'une parcelle de Terre

au dit lieu.

Le lundi 1^{er} avril 1889, à 2 heures, chez
Hubert Delferrière, cabaretier à Lillois, par
devant M. le Juge de Paix du canton, à la vente
publique

D'UNE MAISON AVEC JARDIN

situés en cette commune.

A VENDRE

SIX LOTS

de magnifiques terrains à bâtir

situés faubourg de Namur, à Nivelles, le long
de la chaussée de cette ville vers Namur, à
proximité de la gare de l'Est et de la nouvelle
église du St-Sépulcre.

S'adresser audit notaire.

MAISON FRANÇOIS GALLY,
Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.
Ouvrages de plomberie, serrurerie et ferron-
nerie.
Sonneries électriques et pneumatiques.
Calorifères de construction.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par
douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de
Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et
soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes —
Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits
confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-
serves — Jambon — Vins et liqueurs —
Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours
à 7 heures du matin.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉLAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M.
VINCLAIRE-RUCLoux, grand'place, et à
l'imprimerie du journal boulevard des Archers,
à raison de 5 centimes le numéro.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux
en grès vernissés pour canalisations, égouts,
courbes, raccords, syphons, sterfsputten et
vases de latrines ordinaires et à syphons : le
tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés,
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-
res. — Poteries de grès vernissées. — Ciment
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix déflant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures

PANTALONS en 6 heures.
CONFECTION AU PREMIER
FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants, depuis 10 fr.
pour hommes, " 20 " "
cheviote, pure laine croisée, col soie, " 27 " "
moscowa, id. bordé, soigné, " 30 " "
bordé, doublé satin français, " 33 " "
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné, depuis 36 fr.
pour enfants, " 6 fr.
pour hommes, très soigné, " 18 " "
grand choix de vêtements noirs, soigné, " 24 " "
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER